

# Revue internationale des francophonies

ISSN : 2556-1944

Éditeur : Université Jean Moulin Lyon 3

4 | 2018

Réseaux et réseautage en F/francophonie. Dimensions formelles et informelles

---

## Le réseau en Francophonie : levier du multilatéralisme ou outil d'influence au service du discours national ?

Arnaud Pannier

---

 <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=697>

DOI : 10.35562/rif.697

### Référence électronique

Arnaud Pannier, « Le réseau en Francophonie : levier du multilatéralisme ou outil d'influence au service du discours national ? », *Revue internationale des francophonies* [En ligne], 4 | 2018, mis en ligne le 03 décembre 2018, consulté le 22 avril 2021. URL : <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=697>

# Le réseau en Francophonie : levier du multilatéralisme ou outil d'influence au service du discours national ?

Arnaud Pannier

## PLAN

---

- I. Les discours de Madagascar : un corpus politique qui aide à la définition du projet contemporain de la Francophonie
  - II. Le réseau francophone : un construit dans une narration du collectif
    - II.1. Un récit historique
    - II.2. Récit national / récit collectif
    - II.3. La tentative d'un récit collectif
  - III. Le réseau francophone : construction rhétorique ou communauté d'acteurs en devenir ?
    - III.1. Les frontières de la francophonie : articulation ou délimitation ?
    - III.2 Le réseau et l'émergence de la communauté francophone.
- Conclusion

## TEXTE

---

- 1 Le projet francophone a profondément évolué au cours du dernier demi-siècle.  
Nous avons eu l'occasion d'analyser, dans de récents travaux (Pannier, 2014), l'entrée de ce projet dans la modernité. Nous avons caractérisé cette modernité selon la double influence du multilatéralisme et de l'ouverture à la société civile. Ainsi, les aspects les plus politiques du projet francophone ne sont que relativement récents et l'élection de Boutros Boutros-Ghali au poste de Secrétaire général, en 1997, à l'occasion du Sommet de Hanoï, en a marqué une évolution importante. Les États membres de l'OIF sont, à partir de ce moment, apparus davantage désireux d'officialiser une parole commune, autour d'enjeux stratégiques contemporains et de rechercher un consensus politique.
- 2 De telles évolutions ont favorisé l'émergence d'un champ d'opportunités stratégiques : la Francophonie a alors pu représenter un espace d'influence partagé que les États s'emploient à capter selon des stratégies diverses. La Francophonie représente en cela une matière poli-

tique complexe, qui autorise le maillage de réseaux distincts, structurés autour d'enjeux de pouvoir.

- 3 Nous chercherons dans cette étude à analyser les différentes stratégies d'États, qui investissent le champ du multilatéralisme francophone pour bénéficier de réseaux dans lesquels ils trouvent des outils d'influence, parfois captés dans le sens d'intérêts nationaux.
- 4 Nous chercherons à identifier ces stratégies dans l'espace même du discours, en analysant certaines déclarations de chefs d'État, prononcées à l'occasion du Sommet d'Antananarivo, à Madagascar, en novembre 2016. Ainsi, nous pourrions considérer le réseau francophone perçu selon les différentes perceptions qui se font jour. Ce réseau peut représenter un biais permettant à certains pays d'adosser le projet francophone à des ambitions nationales et partisans. Il peut représenter une opportunité pour inscrire le projet dans la modernité, en prêtant sa voix à celle du multilatéralisme. Enfin, le réseau peut être l'outil d'une ouverture qui projette la Francophonie vers un espace non institutionnel, une société civile susceptible d'articuler la francophonie perçue comme pratique sociale à la Francophonie institutionnelle, qui sera communément caractérisée par une majuscule tout au long de cette réflexion.
- 5 Nous chercherons ainsi, à travers la polysémie propre à l'usage du terme de réseau dans les discours politiques de notre corpus à témoigner des ambiguïtés et des évolutions d'un projet encore tiraillé entre plusieurs acceptions.
- 6 L'objectif de notre réflexion consiste à présenter le projet francophone comme une réalité performative : c'est dans la négociation institutionnelle entre pays membres que peut s'ouvrir l'espace de légitimité seul susceptible de fonder un projet commun. Pour autant, ce projet n'a de véritable raison d'être que s'il parvient à quitter la seule sphère institutionnelle pour s'adresser à une société civile souvent absente des débats. La notion de réseau prend alors une acuité particulière car il faut la considérer selon différentes échelles : le réseau n'est pas seulement l'articulation de hautes paroles institutionnelles. Il doit nécessairement reposer sur l'adhésion plus ou moins directe de sociétés civiles qui doivent se frayer un chemin dans l'entrelacs des discours. Sans cette ouverture nécessaire, le projet francophone est condamné à demeurer artificiel, captif d'intérêts nationaux qui

privatisent la dynamique politique, pourtant susceptible de créer de véritables espaces du vivre et du travailler ensemble.

## **I. Les discours de Madagascar : un corpus politique qui aide à la définition du projet contemporain de la Francophonie**

- 7 Cette première partie de l'étude s'emploie à décrire et à analyser notre corpus de référence, de façon à identifier le projet politique qui se dessine progressivement dans l'articulation des discours. C'est dans la perspective de ce corpus que nous interrogerons les concepts qui nous intéressent dans cette réflexion, notamment celui de réseau.
- 8 Le sommet d'Antananarivo s'est déroulé dans la capitale malgache à la fin du mois de novembre 2016. Il s'agit de la XVI<sup>e</sup> Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage organisée depuis le sommet de Versailles, les 17, 18 et 19 février 1986. Le corpus, qu'il est possible de consulter sur le site de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF, 2016) est constitué de neuf discours. C'est un nombre d'interventions relativement faible par rapport aux sommets de Bucarest (2006) ou de Québec (2008), qui comportaient respectivement 46 et 52 interventions à la tribune. Au terme du Sommet a été proclamée la Déclaration d'Antananarivo (*ibid.*) qui est le texte politique, issu de la négociation multilatérale et qui a engagé la stratégie et l'action de l'OIF pour les deux années qui ont suivi le sommet.
- 9 Deux remarques peuvent être formulées avant de rentrer dans l'étude précise des discours. L'une concerne le titre du Sommet, qui oriente les débats. La seconde relève des personnalités amenées à prendre la parole.
- 10 Le sommet de 2016 est intitulé : *Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone*. Un tel titre nous permet tout d'abord d'insister sur la très forte contemporanéité des problématiques abordées. Les noms communs fonctionnent comme autant de balises qui articulent des

champs de réflexion spécifiques. La *croissance* engage l'économie, le *développement* convoque des problématiques de solidarité notamment écologiques dans un contexte de forte actualité où venaient d'être organisées les COP 21 et 22, à Paris en 2015 et à Marrakech en 2017. *Stabilité* mobilise des enjeux d'ordre géopolitique auquel s'adjoit un *espace francophone* d'ores et déjà perçu selon une approche territoriale ou géographique. Il est intéressant d'observer que les deux syntagmes de ce titre sont équilibrés de part et d'autre d'une ponctuation semi-forte, les deux points introduisant ici un rapport de cause conséquence tout en permettant de faire l'économie d'outils grammaticaux plus explicites.

- 11 Le titre se caractérise dès lors par un sémantisme plein, par une saturation nominale encore accentuée par le parallélisme des deux syntagmes qui semblent se répondre l'un à l'autre. Aucun verbe ne vient introduire l'idée d'un mouvement, d'une action ou encore moins d'un jugement sur ce qui apparaît dès lors comme un état de fait. Le titre du sommet a la densité d'un constat. Il réussit à témoigner du consensus réel ou supposé qui est parvenu à mobiliser une communauté internationale de 80 pays membres ou observateurs, communauté qui comportera 84 membres au terme des débats, après l'adhésion de la province canadienne de l'Ontario, de l'Argentine, de la Corée du Sud comme observateurs, et de la Nouvelle-Calédonie comme membre associé. Un tel titre fait donc l'économie d'un débat sur l'analyse du contexte multilatéral sous-jacent à la conférence et engage les échanges sur la nature de la réponse qu'il convient d'apporter à une situation problème. Le titre du sommet appelle à l'action et interpelle immédiatement la communauté rassemblée quant à la définition d'une stratégie. Il présente aussi les pays membres de l'OIF comme un bloc homogène, susceptible de se mobiliser dans le cadre d'un grand projet politique. Il insiste davantage dès lors sur la force de frappe d'une union constatée que sur les processus politiques qui permettent à cet ensemble de parvenir à des positions communes. La notion de réseau apparaît ici totalement induite... et peut-être forcée.
- 12 Une seconde remarque conduit à considérer les neuf orateurs qui prennent successivement la parole lors de la cérémonie solennelle d'ouverture du Sommet d'Antananarivo. Le corpus présente ainsi tour à tour les allocutions :

De Son Excellence Monsieur Hery Rajaonarimampianina, Président de la République de Madagascar ;

- De Son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal ;
- De Son Excellence Monsieur François Hollande, Président de la République française ;
- Du Très Honorable Justin Trudeau, Premier ministre du Canada
- De Son Excellence Monsieur Rudy Demotte, Ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- De Son Excellence Monsieur Johann Schneider-Ammann, Président de la Confédération suisse ;
- De Son Excellence Monsieur Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger ;
- De Son Excellence Monsieur Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad ;
- De Son Excellence Madame Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie.

13 On note tout d'abord que les discours sont désignés comme *allocutions*, terme qui d'après l'édition la plus récente du Dictionnaire de l'Académie française (1986) est emprunté au latin *allocutio* dérivé de *alloqui* (haranguer). Le mot permet d'insister sur la brièveté d'une prise de parole officielle et publique. Intéressant d'observer que plus on remonte dans les éditions de ce dictionnaire<sup>1</sup>, plus la dimension militaire est mise en évidence, l'allocution étant à l'origine prononcée par un chef de troupes aux soldats qui s'apprêtent à combattre. Nous renvoyons à d'autres travaux (Pannier, 2014) pour observer qu'au cours de sommets précédents, les termes pour désigner les prises de parole officielles des chefs d'État étaient beaucoup plus variés. C'est sans doute un prisme pertinent pour montrer qu'à travers cette caractérisation de la parole politique, les organisateurs du Sommet ont désiré mettre en scène une parole institutionnelle plus brève mais susceptible d'engager une dynamique propice à l'action politique.

14 On observe ensuite, outre le très haut niveau institutionnel des interlocuteurs, l'organisation d'un protocole assez commun dans l'organisation d'un tel événement. La puissance invitante, Madagascar s'exprime en premier lieu, suivie du pays qui a organisé, en 2014, le précédent Sommet de la Francophonie, le Sénégal. La Secrétaire générale de la Francophonie, chargée de piloter la dynamique politique au

nom des États membres, clôt les interventions. Son propos doit articuler l'action qu'il convient de projeter sur le cycle des deux prochaines années, aux discours politiques des pays commanditaires qui ont dessiné le champ d'opportunités à investir. Ces discours engagent donc une importante dimension stratégique puisque leur succession à la tribune en vient tour à tour à repositionner l'action francophone dans une chronologie, à analyser un contexte d'intervention en vue de définir un champ d'action, et à engager concrètement la communauté politique rassemblée dans une démarche opérationnelle. Il reste à noter que le cœur de la tribune politique permet successivement à la France, au Canada, à la Fédération Wallonie-Bruxelles et à la Confédération suisse de s'exprimer. Les « pays du Nord » en viennent par là-même à exercer une influence considérable puisque leur propos constitue le noyau et l'ossature autour desquels les autres interventions prennent place. Cette organisation témoigne donc d'une certaine surreprésentation du discours occidental, dont il faudra tenir compte dans cette étude tant elle représente un facteur qui oriente la vision sous-jacente du multilatéralisme, le projet francophone qui émerge, et les besoins qui sont associés à ce projet.

- 15 Ces deux remarques préliminaires posées, il convient à présent de mener un certain nombre d'études qui vont nous permettre de structurer le champ dans lequel se déploie le projet francophone. L'utilisation du vocabulaire, la fréquence de l'usage de certains mots ou les variations sémantiques renseignent sur les perceptions des acteurs engagés, sur la nature du projet commun ainsi que sur les conditions de possibilité de l'exercice du multilatéralisme. Pour amorcer cette réflexion, ce sont les termes pivots contenus dans le titre donné au rassemblement, ainsi posés au cœur de la démarche politique, qu'il convient d'observer. *Croissance*, *Développement* et *Stabilité* légitiment le rassemblement de Madagascar et doivent donc être analysés comme déclencheurs d'une dynamique de projet.
- 16 Un simple relevé, à ce propos, peut apparaître significatif et permettra de mieux approcher les implicites.

	Croissance	Développement	Stabilité
Madagascar	2	6	2 + 1 (stable)
Sénégal	2	6	1
France		2	

Canada			
Fédération de Wallonie-Bruxelles		5	1+ 1 (déstabilisation)
Confédération suisse	1	3	1
Niger	1	7	3+1 (stable)
Tchad	2	6	3+2 (stabiliser / stable)
Organisation internationale de la Francophonie	2	4	3+2 (déstabilisante / déstabiliser)
Nombre d'occurrences	10	39	21

**Tableau 1 : analyse des occurrences des mots programmatiques du Sommet d'Antanarivo**

17 À partir d'un tel tableau, on peut formuler plusieurs remarques :

- Le vocabulaire programmatique du Sommet est au final assez peu usité. On remarque que l'un des intervenants en fait une complète économie et que plus généralement ce sont les pays du Nord qui réinvestissent le moins les termes pivots qui justifiaient pourtant le rassemblement politique.
- On note par ailleurs que ces différents termes ne sont pas repris de manière équilibrée. L'approche économique induite dans la « croissance » n'est bien souvent reprise que de façon anecdotique, et souvent dans la simple citation du libellé.
- On observe aussi que c'est le terme de « stabilité » qui est le plus objet de variations sémantiques. Il est régulièrement réinvesti de façon négative grâce à l'ajout de préfixes ou perçu, par des formes verbales, comme un processus en cours. Là encore ce sont les pays du Sud qui semblent réinvestir le plus souvent cette notion qui apparaît dès lors comme un axe structurant du propos.
- Le « développement » est très nettement le terme le plus usité par les différents intervenants. Seuls le Canada et la France n'y font pas, ou peu, référence. Mais le développement est un substantif deux fois plus utilisés que les deux autres termes pivots alimentant les débats. Les pays africains mobilisent particulièrement cette notion dans leur discours, arrimant ainsi fortement cette notion aux enjeux du multilatéralisme.

18 Ce simple relevé témoigne donc des profondes divergences qui peuvent exister entre les acteurs politiques qui prennent la parole à l'occasion de cette rencontre internationale de haut niveau. Le relevé, tel que nous l'avons établi, est révélateur des difficultés à faire émerger un projet cohérent et unique. Le choix de reprendre ou d'ignorer les notions programmatiques du sommet dénotent les intentions di-

verses d'acteurs, qui s'emploient à orienter le projet francophone selon des perspectives distinctes, conformes à leur intérêt propre.

- 19 Le discours de Macky Sall, Président de la République du Sénégal, est assez intéressant à analyser dans une telle perspective. On observe ainsi, une mobilisation relativement faible des termes qui sont au cœur la XVI<sup>e</sup> Conférence et une absence quasi-totale de deux d'entre eux, « croissance », et « stabilité » qui ne sont utilisés qu'en référence au titre du sommet. Seul le terme de « développement » apparaît comme un fil rouge (6 mentions) et en vient à structurer la progression du projet francophone tel que défini par le président sénégalais. Or s'entremêlent autour de ce mot-clef deux champs lexicaux, l'un militaire, l'autre économique, qui se déploient en référence à des positions, des textes, un calendrier propres à l'agenda politique du Sénégal. Ce pays, comme acteur politique, en vient à tenter de faire fructifier sur le plan multilatéral francophone, l'influence qu'il a pu acquérir sur la scène africaine. On perçoit donc comment le vocabulaire peut faire l'objet de glissements qui permettent à certains pays, de projeter à travers une instance politique multilatérale, un projet qui repose principalement sur une dynamique individuelle.
- 20 On pourra aussi dans le prolongement de cette réflexion mentionner la prise de parole du Président François Hollande, qui, tout en étant l'une des plus longues ne fait quasiment aucune référence directe aux thèmes de la XVI<sup>e</sup> conférence. Seul le terme « développement » est utilisé, à deux occasions. Or, on perçoit dans son propos, une forme de coup de force rhétorique. Négligeant le cadre proposé, le Président français organise son intervention autour du terme de « solidarité » (5 occurrences) qui relance et structure le propos et à travers lequel il construit l'argumentaire d'une action engagée de la France. Il envisage ainsi tour à tour la promotion de la langue, de la démocratie, la lutte contre la radicalisation et la mobilité de la jeunesse, la lutte contre le réchauffement climatique, l'accès aux soins des populations et l'essor économique et technologique de l'espace francophone. Refusant le cadre sémantique du sommet, le chef d'État parvient ainsi à imposer sa vision de la communauté francophone, et à orienter le projet multilatéral selon la perspective qui est la sienne. À travers ces deux exemples, on voit comment l'émergence d'un projet francophone fédérateur peut apparaître particulièrement complexe dès qu'il devient l'otage de prises de position individuelles.

- 21 Il convient pourtant de ne pas exagérer ces effets de privatisation du projet francophone et on remarquera finalement que si le vocabulaire programmatique du sommet, structuré autour des termes de « croissance », « développement », et « stabilité » apparaît assez technocratique, on peut aussi discerner dans les interventions politiques des chefs d'État et de gouvernement, l'usage d'un vocabulaire beaucoup plus diversifié, porteur de valeurs positives. Ainsi des termes comme « partage », « progrès », « solidarité » ou « diversité » autorisent la déclinaison de l'axe problématique porté par le titre de la XVI<sup>e</sup> Conférence et permettent aux acteurs politiques de définir leur vision d'un projet francophone, finalement assez homogène, tout au moins sur le plan des valeurs. C'est sur le plan narratif que nous allons tenter de confirmer ce point, en cherchant à repérer les lignes à travers lesquelles se déploie le projet francophone. Là encore des distinctions existent entre les différentes approches. Mais notre objectif consiste à observer si un « macro-récit » est susceptible d'englober l'ensemble de ces narrations et si dès lors nous pouvons envisager la notion de projet francophone comme une réalité pleinement multilatérale, qui permet aux pays de constituer un bloc homogène, à travers lequel leur action articulée permet de donner pleinement sens à l'idée de « réseau francophone ».

## **II. Le réseau francophone : un construit dans une narration du collectif**

- 22 Afin de travailler à l'articulation des récits qui s'entrecroisent dans l'entrelacs des discours, il convient d'établir une typologie qui permette de caractériser les différents rôles assumés par des formes de narration distinctes mais complémentaires. Dans une telle perspective, on peut considérer trois types de récits, convoqués selon des fréquences différentes dans les neuf allocutions qui composent le corpus d'Antananarivo. Après avoir rapidement évoqué cette typologie, nous nous attacherons à caractériser chacun de ces récits afin d'observer la façon dont il contribue à enrichir le paradigme francophone et le projet sous-jacent.
- 23 Ainsi, tour à tour, le récit peut :

- avoir une dimension fondatrice, historique voire mythologique, qui ancre la Francophonie politique dans une réalité culturelle ou institutionnelle forte. Le récit s'emploie alors à fonder un socle de références communes qui légitime l'entreprise francophone en lui permettant de se prévaloir d'une profondeur historique.
  - La parole politique peut aussi engager un récit national qui semble, à première vue, replié sur les intérêts spécifiques de l'orateur. Il se met alors en place une forme de rivalité entre deux formes de récit, dont l'une s'adresserait à une collectivité et dont l'autre isolerait l'un de ses membres. On peut en la circonstance s'interroger sur la nature de cette compétition des récits et tenter d'observer en quoi elle favorise ou au contraire menace l'émergence d'une dynamique multilatérale.
  - Enfin, les orateurs réunis à Madagascar, interviennent dans le cadre d'une tribune politique dont l'objectif consiste à légitimer la Francophonie comme entreprise politique. Ils s'emploient donc tous, dans des proportions diverses, à mettre en place un récit collectif, tourné vers l'avenir et structuré à travers un schéma narratif. Il convient de s'appliquer à analyser ce récit, de relever ses lignes de force et l'horizon dont il est porteur.
- 24 C'est au final dans la complémentarité, les distorsions et les cohérences de ces récits, que l'on pourra analyser la dynamique propre au projet francophone et ainsi caractériser le réseau qu'il induit. Le projet politique *francophone* repose sur la possibilité de co-construire un récit collectif qui légitime le rassemblement de nations distinctes. La juxtaposition de récits nationaux ménage une place à une ligne narrative solidaire, plus complexe, dont l'intention est de renforcer la communauté rassemblée en lui permettant de se projeter vers un avenir partagé, depuis un socle de références communes.
- 25 Pour mener une telle étude, nous nous situons dans le sillage de Paul Ricœur, qui dans sa monumentale enquête *Temps et récit*, indique que « le récit atteint sa signification plénière quand il devient une condition de l'existence temporelle » (Ricœur, 1983, 105). Le temps n'a de dimension humaine, il n'a de temporalité, que lorsqu'il repose sur un mode narratif. L'Histoire comme science ne peut pas se soustraire au récit, ce qui engage les communautés humaines, pour se penser dans l'Histoire, à se représenter elles-mêmes dans une narration qui parvient à articuler passé, présent et avenir. De fait, s'appliquer à penser un projet francophone, porté par un réseau cohérent d'acteurs, est une entreprise particulièrement complexe car cela né

cessite de concilier des narrations individuelles au sein d'une matrice narrative de plus haut niveau, que l'on pourrait appeler « macro-narration ». Ce dispositif narratif doit pouvoir s'adresser au citoyen francophone selon deux modalités : une reconnaissance de son identité locale, nationale et une proposition narrative globale, dans laquelle ce citoyen puisse se reconnaître, s'investir et se projeter. Ainsi, le récit francophone, pour se construire dans et par le discours politique, doit être puissance de fiction et participer à l'élaboration d'un espace de représentations à travers lequel chaque individu puisse se percevoir lui-même dans une réalité francophone vécue comme significative et désirable.

## II.1. Un récit historique

- 26 Pour illustrer la dimension fondatrice du récit francophone, on peut faire référence au discours du Président Rajaonarimampianina, dont la première allocution a un rôle liminaire. L'hôte, accueillant ses invités, inscrit ainsi son discours dans une histoire politique partagée, qui fait référence à la 21<sup>e</sup> conférence ministérielle, en 2005, qui a « donné naissance à la nouvelle Charte de la Francophonie, Charte qui rationalise les structures de la Francophonie et ses modes de fonctionnement et qui a consacré l'appellation d'Organisation internationale de la Francophonie » (OIF, 2016)<sup>2</sup>. On observe comment la mention de ce texte est particulièrement significative puisqu'au-delà de la technicité d'une charte dont la valeur est avant tout juridique ou institutionnelle, le tribun insiste sur le rôle d'un document qui a aussi permis de donner un nom au regroupement politique. Il s'agit presque là, dans une réflexion qui évoque les débats théologiques « du nom de la rose » associés à Saint Thomas d'Aquin, d'un acte fondateur qui installe la communauté politique rassemblée, lui donne pleinement sa cohérence et sa légitimité. Le terme « consacré » a une dimension religieuse qui s'inscrit de plus dans un univers oral fortement particularisé. Les sonorités de termes comme « tongasoà », « Antananarivo », « Madagascar » utilisés à dessein dans son allocution par le Président malgache, permettent au discours de s'inscrire dans une géographie sonore marquée par de puissantes assonances et allitérations. De la sorte, le discours prend place dans un environnement référentiel à travers lequel il cherche à ouvrir un espace rhétorique signifiant qui puisse pleinement fonder l'émergence d'un projet.

- 27 C'est dans la même perspective que l'on peut considérer l'intervention de Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger, rappelant dans son propos que la conférence est le lieu « de remercier la Francophonie pour avoir rendu hommage au Président Diori Hamani, premier Président de la République du Niger et un des pères fondateurs de la Francophonie avec les Présidents Bourguiba, Senghor et le Prince Norodom Sihanouk » (*ibid.*). De tels propos permettent de fonder un espace ainsi cautionné par des figures d'autorité qui s'imposent à l'ensemble des acteurs politiques. De même, Macky Sall convoque dans son propos les grandes figures de la Francophonie. Ainsi l'orateur sollicite-t-il auprès de ses partenaires la tenue d'une minute de silence, en hommage à Boutros Boutros-Ghali, premier Secrétaire général de l'OIF, alors récemment décédé. L'homme d'État sénégalais fait aussi référence dans son discours au Président Senghor, l'un de ses prédécesseurs, qu'il désigne comme « pionnier de notre Organisation ». Ces mentions des figures tutélaires de la Francophonie, qui ponctuent régulièrement les interventions des Chefs d'État, permettent d'inscrire le propos dans une continuité historique qui légitime le projet et lui donne une profondeur.
- 28 Dès lors, la dimension collective du projet prend le pas sur la singularité des protagonistes rassemblés. Le discours est aussi une entreprise de fondation d'une communauté en perpétuelle recherche de légitimité, et qui est engagée à travailler ensemble, au service d'intérêts devenus collectifs.
- 29 C'est enfin sans doute dans une telle perspective qu'il faut considérer l'évocation régulière des grandes figures culturelles de l'espace francophone. François Hollande par exemple évoque Daniel Maximin, le romancier guadeloupéen tandis que le Président du Tchad Idriss DébyItno, rend hommage à des artistes malgaches comme Jacques Rabenanandjara, Michel Rakotoson ou Sennen Andriamirado. Ces évocations mettent en scène une communauté culturelle fondée sur le français comme langue partagée et créatrice. On perçoit l'intérêt stratégique des figures politiques de se positionner dans le sillage de ces créateurs, qui ont ouvert de nouveaux horizons identitaires. Ces artistes, en quelque sorte, montrent la voie, et témoignent d'un contexte d'opportunités favorable à l'action.

## II.2. Récit national / récit collectif

- 30 Il est toutefois intéressant de noter que le propos des chefs d'État, dans les discours prononcés au sein des instances politiques francophones, hésite souvent entre la voie du multilatéralisme et celle, plus étroite, de la promotion des intérêts nationaux. Dès lors, la notion de projet francophone peut apparaître assez ambiguë.
- 31 On peut illustrer ce point, par exemple à travers l'allocution de Justin Trudeau, Premier ministre du Canada dont le propos politique cherche, semble-t-il prioritairement, la valorisation d'une image nationale. En effet, la Francophonie représente dans son discours une opportunité pour mettre en relief une politique dont il estime que la dimension francophone est source de rayonnement. C'est dans ce cadre que l'on peut analyser les remarques préliminaires du discours de Justin Trudeau, mentionnant tour à tour que le président malgache a fait ses études à l'université du Québec, à Trois-Rivières, ou que Michaëlle Jean, Secrétaire générale de l'OIF et ancienne Gouverneure générale du Québec, est de nationalité canadienne. De façon plus profonde, l'ensemble du discours est structuré par un parallélisme entre la Francophonie et le Canada. Promouvant tour à tour le rôle dynamique de son pays dans la responsabilisation des jeunes, des femmes, ou des minorités, Justin Trudeau valorise la politique canadienne d'inclusion et de protection des droits des citoyens d'un territoire, qui cherche à renforcer l'attractivité de son modèle. Au final, le Premier Ministre canadien n'évoque pas tant les dynamiques propres à l'espace francophone que les ambitions d'un pays qui devient progressivement une forme de modèle vers lequel il faudrait tendre, et dont l'espace francophone gagnerait à se rapprocher. Il est intéressant de noter le glissement qui peut s'opérer par exemple à travers le jeu des pronoms personnels dans la succession de deux paragraphes comme :

[...] Nous nous engageons à créer de nouveaux liens avec les pays qui partagent notre vision d'un monde plus égal et meilleur.  
Mes amis, c'est à nous de porter le changement positif dont nous avons besoin. (OIF, 2016)

- 32 Les deux pronoms de première personne du pluriel qui se succèdent en un si petit espace rhétorique sont bien différents l'un de l'autre. Si le premier renvoie au Canada qui, en position haute, se positionne comme maître de ses relations internationales, le second représente la communauté francophone encouragée à agir en vue d'une amélioration nécessaire. Les deux « nous » sont articulés autour du syntagme « mes amis », transition séductrice qui opère le glissement entre deux pronoms se substituant l'un à l'autre. Ce procédé rhétorique parvient à poser le Canada comme modèle politique qu'il conviendrait de suivre, le pays conquérant ainsi une position privilégiée au sein de la communauté mondiale.
- 33 Ainsi, cette compétition des modèles et cette volonté jamais totalement absente de promouvoir des stratégies nationales au détriment des dynamiques multilatérales reposent sur une ambiguïté qui perturbe la négociation d'un projet véritablement francophone.

### **II.3. La tentative d'un récit collectif**

- 34 Chaque sommet de la Francophonie est cependant avant tout, pour les pays partenaires rassemblés, l'occasion de donner un mandat aux opérateurs francophones, qui seront, au cours des deux années suivantes, les principaux porteurs du projet. Les allocutions représentent donc aussi un espace de négociation, à travers lequel est défini un espace de faisabilité. C'est dans cette négociation que la dimension multilatérale du projet peut être engagée et que les pays de l'espace francophone peuvent envisager le déploiement d'une ambition commune.
- 35 Là encore, des exemples concrets peuvent témoigner de cette volonté d'œuvrer à l'émergence d'un projet consensuel, négocié et moderne. C'est en ce sens que l'on peut lire l'allocution d'Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger, qui, après avoir rappelé les acquis « indiscutables » de la Francophonie politique déclare :

Nos engagements spécifiques dans le cadre de la Francophonie sont tous en phase avec les autres initiatives globales. Notre forte mobilisation dans ce creuset commun doit nous permettre de faire prévaloir davantage nos préoccupations, en coordonnant et en portant

ensemble les décisions que nous prenons sur les sujets qui retiennent l'attention de la communauté internationale (OIF, 2016).

- 36 Évoquant les différentes instances qui structurent le multilatéralisme contemporain, (ONU, Union africaine, Union européenne...) et s'appuyant sur un socle de valeurs qui fait écho aux textes fondateurs de la Francophonie (Bamako / Antananarivo), l'homme d'État valorise certes le programme de Renaissance du Niger dont il est à l'initiative, mais dans un cadre ouvert et qui intègre *a priori* la problématique de la concertation multilatérale, dont il souligne les apports. Le Président nigérien articule le projet national à un environnement international qui seul est susceptible de lui apporter sa pleine mesure. Ce pays se pose de façon volontariste comme un acteur assumant ses responsabilités dans une problématique de « développement » où il accepte d'être la pièce d'un puzzle plus complexe.
- 37 La francophonie, dans de telles stratégies rhétoriques, apparaît ainsi comme le récit nécessaire d'une communauté politique en voie de se constituer. Dans la dernière allocution, la Secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, s'emploie dans cette perspective à mobiliser, sur le plan rhétorique, l'ensemble de la scène francophone, afin d'en présenter la complexité et la diversité. Cette « communauté », présente sur les cinq continents apparaît comme une réponse aux déchirements et aux divisions causées par les conflits, les menaces et les inégalités décrites par les différents interlocuteurs. La Secrétaire générale s'emploie à mobiliser toutes les forces vives de la francophonie : femmes et jeunes qui représentent l'une des cibles privilégiées de l'action francophone, mais aussi réseaux institutionnels présents sur les cinq continents et opérateurs dépositaires de « savoir-faire croisés » susceptibles d'agir dans le contexte contemporain, au bénéfice des populations.
- 38 L'appel lyrique au dialogue multilatéral, guidé par l'urgence de faire, engage les acteurs à la mobilisation autour d'un projet revendiqué comme nécessairement collectif.

### III. Le réseau francophone : construction rhétorique ou communauté d'acteurs en devenir ?

- 39 Pour répondre à une telle question, il convient sans doute de prendre un certain recul quant à la perception du projet francophone, et ne plus le considérer seulement comme un pur objet discursif, indépendant d'un contexte plus vaste dans lequel il trouve sa véritable légitimité.
- 40 Jean-Marc Coicaud [2001] témoignait dans le contexte multilatéral récent de l'urgence d'une articulation entre communauté politique et société civile :

L'application des méthodes et des mécanismes institutionnels nécessaires pour dépasser le stade des discours et créer un système de gouvernance internationale suppose avant tout une définition précise des acteurs concernés et de leurs compétences respectives. Les accords de partenariat et de participation ne devront d'ailleurs pas se limiter aux organisations internationales, aux États et aux acteurs internationaux privés. Il faudra trouver des moyens originaux pour y associer d'autres acteurs : les gens ordinaires. Cela peut sembler naïf ; mais comme la culture démocratique constitue, jusqu'à nouvel ordre, le cadre de référence de notre monde, il est tout simplement impossible d'établir un système de gouvernance internationale sans y associer, d'une façon ou d'une autre, les gens ordinaires.

- 41 L'implication de la société civile nous pousse à considérer le projet francophone au sein d'un territoire complexe. Ce projet peut dès lors bénéficier des nombreuses opportunités offertes par la mondialisation, ce qui le porte notamment vers l'université, dont l'une des missions consiste à doter la société civile des compétences nécessaires à l'organisation du monde contemporain. C'est cette inscription de la société civile dans le discours politique francophone que nous souhaiterions à présent interroger, pour observer dans quelle mesure elle donne une réalité spécifique au terme de « réseau » qu'elle parvient ainsi à inscrire dans une véritable modernité. Selon une telle perspective, nous étudierons successivement les notions de « fron-

tière » et de « communauté » qui nous apparaissent grandement significatives.

### **III.1. Les frontières de la francophonie : articulation ou délimitation ?**

42 Bernard Reitel (2011) a montré la complexité de ce qui est engagé à travers la notion de frontière, une réalité qui représente le produit du processus de construction de l'État moderne. La frontière est le construit historique, fruit de la rencontre entre d'une part le projet politique d'une Nation et d'autre part l'assentiment d'une population qui adhère à cette proposition politique. Elle peut être aussi une réalité polysémique, en permanente resémantisation selon qu'on la considère dans une perspective juridique, symbolique, politique... De fait, la frontière est enfin la manifestation concrète d'un jeu d'interfaces, articulant le dehors et le dedans, autorisant la gestion pratique des flux à travers la prise en considération des perméabilités. La frontière est un outil de la régulation qui permet de penser la porosité entre distance et proximité.

43 Or il est intéressant de constater que la notion de frontière, analysée dans le contexte discursif de la parole institutionnelle est une réalité assez mouvante qui n'est pas univoque. On pourra à cet égard considérer certaines interventions du Sommet d'Antananarivo, particulièrement significatives. Ainsi, François Hollande peut indiquer dans son discours à la tribune francophone :

Mais l'Afrique n'attend pas uniquement de l'aide, elle veut des investissements et des technologies. D'une manière générale, la Francophonie doit être un espace économique. Nous devons faire en sorte qu'il y ait de plus en plus d'étudiants francophones. Nous devons favoriser les déplacements des créateurs d'entreprises (OIF, 2016).

44 Un tel propos sous-tend la contradiction la plus flagrante de la Francophonie, perçue comme un « espace » commun alors même que les déplacements et la mobilité n'y sont guère favorisés, notamment à cause de politiques consulaires nationales très restrictives. La mention des « étudiants francophones » dont le Président français souhaite augmenter les effectifs, apparaît à ce titre exemplaire. Ces étu-

dians existent d'ores et déjà. Ce sont les conditions de réalisation de leur projet d'étude qui bien souvent ne leur permettent pas de mener à bien leur projet académique... L'énoncé repose donc sur une tension entre les verbes vouloir et devoir (*veut des investissements – nous devons faire en sorte – nous devons favoriser*) qui structurent le propos et se répondent l'un à l'autre. À la volonté de fonder un espace francophone, ne répond que le vœu, sans doute pieux, de libérer une force centrifuge susceptible d'assurer la cohérence d'un projet en devenir, enlisé dans les frontières internes de la Francophonie. On remarquera ainsi la tension qui ramène sans cesse un projet transnational aux limites politiques dans lequel il peut se déployer. Le réseau francophone représente en cela une donnée assez ambiguë... S'il s'affirme sur le plan politique et témoigne de sa volonté structurante, il ne parvient pas à s'ouvrir à une société civile, reconnue pourtant comme la seule cible légitime susceptible de donner sens à l'entreprise. C'est dans ce passage de l'un à l'autre, du politique à la société civile, que le projet francophone trouve probablement sa limite la plus criante.

- 45 Il est à ce propos intéressant d'observer la façon dont la société civile est interpellée par le discours politique, notamment dans les adresses qui ouvrent les discours. En la matière, l'allocution de la Secrétaire générale de l'OIF en 2016, Michaëlle Jean, est significative :

Excellences,  
Monsieur le Président de la République de Madagascar,  
Monsieur le Président du Sommet, Président de la République du Sénégal,  
Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,  
Mesdames et messieurs les chefs de délégation,  
Chers amis de la Francophonie,

Et je veux vous saluer vous aussi, les jeunes qui venez de porter ici les voix et les attentes de la jeunesse, y compris les jeunes artistes qui nous ont tous profondément touchés (ibid.)

- 46 Alors que la plupart des intervenants, au moment d'ouvrir leur discours, se contentent d'impliquer les acteurs institutionnels présents dans l'assemblée, avant d'élargir leur adresse à un « mesdames et messieurs » très générique, la Secrétaire générale établit un lien di-

rect entre la communauté politique et la société civile ici prioritairement représentée par la jeunesse francophone. Si le blanc syntaxique peut représenter l'opportunité de distinguer les deux publics, et si la formule retenue n'est pas exempte d'un certain paternalisme, il permet aussi de mettre en relief le propos et de lui donner une résonance spécifique, encore accentuée par l'insistance volontariste accordée au terme « jeune », répété à trois reprises. Cette stratégie rhétorique s'emploie à articuler l'une à l'autre les deux strates indispensables au projet francophone : le commanditaire politique d'une part et la société civile d'autre part, actrice et seule bénéficiaire légitime de l'entreprise.

- 47 On en vient finalement à s'interroger, à l'occasion de cette réflexion sur la frontière dans l'espace discursif, sur le contraste entre la Francophonie comme intention multilatérale, s'employant à fédérer une communauté d'États autour d'un projet global marqué par l'unité, et un discours aux stratégies hésitantes, qui joue du statut des frontières pour accommoder son propos au contexte contemporain. Cette ambiguïté recouvre celle du français comme langue partagée, qui dans un rôle centripète assume une fonction politique unificatrice mais qui, dans l'actualisation de son intention, et dans le processus de négociation qu'elle s'emploie à mettre en œuvre, révèle toutes les limites de son projet, souligne toutes les frontières, toutes les lignes de démarcation, et tous les reliefs de la mosaïque initialement rassemblée.
- 48 Nous chercherons toutefois dans un second temps à nuancer ce point en observant comment la notion de communauté induit l'idée d'un travailler et d'un vivre ensemble qui sous-tend un projet original, et qui, s'il est réinvesti par la société civile francophone trouve alors sa pleine légitimité.
- 49 C'est dans un tel contexte que le réseau francophone peut à son tour être interrogé en observant dans quelle mesure il peut représenter un outil structurant, favorisant l'émergence d'une telle communauté.

## III.2 Le réseau et l'émergence de la communauté francophone.

50 Dans son intervention, la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie affirme aussi, au début de son propos :

Et c'est avec l'ensemble de la population malagasy, c'est avec les populations de tout l'espace francophone, sur les cinq continents, avec toutes ces collectivités si vaillantes, si ingénieuses, cette extraordinaire mosaïque de cultures, de savoir-faire et d'expériences bien enracinés; [...] c'est avec toutes ces forces vives qu'il nous faut penser et engager de manière inclusive la croissance partagée, le développement responsable, pour toute la stabilité souhaitée (OIF, 2016).

51 On observe dans une telle intervention les efforts déployés par Michaëlle Jean pour articuler le singulier et le pluriel, qui structurent une ligne de tension à travers laquelle la notion de réseau francophone peut revendiquer sa pertinence et son utilité. Le pluriel s'affirme dans la désignation des réalités diverses recouvertes par les cultures francophones, apparaissant disséminées à travers un espace géographique complexe (les populations – cinq continents – toutes ces collectivités – extraordinaire mosaïque de cultures – toutes ces forces vives...). La répétition de l'adjectif indéfini « toutes » suivi d'un déterminant démonstratif mettant en relief les qualités présumées de l'espace francophone, le sémantisme plein et hyperbolique d'adjectifs comme « extraordinaire », l'usage de l'adverbe intensif « si », ou encore l'effet d'accumulation produit par la juxtaposition et la coordination de syntagmes, permettent à ce pluriel d'apparaître comme une force qui nourrit l'espace francophone et lui apporte une vitalité essentielle. Toutefois, le pluriel est aussi finement articulé à un singulier qui permet au projet francophone de revendiquer une cohérence et une ambition unificatrice. Le propos est en effet construit en deux temps successifs, et s'il offre tout d'abord au pluriel l'opportunité de décrire la réalité complexe de l'espace francophone, il s'achève sur une volonté de l'unifier dans un même élan. Le terme « inclusif » possède en cela une force rhétorique très spécifique et organise la transition entre les deux aspects du discours en autorisant la convergence des intentions vers un programme commun. Ainsi, les « forces vives » francophones sont mobilisées au service de « la croissance

partagée, le développement responsable, pour toute la stabilité souhaitée », et mettent en relief les trois termes pivot qui justifient le rassemblement politique de Madagascar. Ces termes sont déterminés par un article défini singulier qui leur confère toute la force de définition d'un programme commun.

- 52 Cette analyse ponctuelle du discours de Michaëlle Jean nous permet de mettre en lumière le rôle assumé par le réseau institutionnel francophone, qui consiste bien à créer, au sein d'un espace complexe marqué par la diversité et la pluralité, les conditions du travailler et du vivre ensemble. C'est dans la légitimité du rassemblement politique fondateur, que l'unité de l'agir peut être engagée et que des perspectives communes peuvent être dessinées. L'étymologie du terme « réseau » peut ici contribuer à étayer notre réflexion puisque derrière l'acception professionnelle du mot, le terme renvoie au latin « retis » et à un entrelacement de fils destiné à former les différentes parties d'un même objet. Dans cette origine sémantique déjà, l'unité du fil et la pluralité de l'entrelacs témoigne de cette complexité qui peut s'appliquer avec succès à la réalité francophone, parcourue par une tension entre d'une part la volonté unificatrice d'une intention politique, et d'autre part la réalité complexe de sociétés diverses rassemblées autour de l'usage d'une langue commune dont on interroge perpétuellement le ferment identitaire.
- 53 Ainsi, au sein d'un territoire complexe, où l'identité n'est jamais univoque mais relève d'une approche kaléidoscopique, le réseau francophone demeure finalement une réalité performative. Cette réalité n'existe pas de façon définitive mais se rejoue constamment dans l'espace du partenariat et du projet. Le réseau francophone n'existe pleinement que lorsque l'intention politique parvient à s'exprimer dans un cadre négocié et unitaire, et qu'il est par ailleurs porté par une société civile agissante, qui légitime le projet francophone dans le processus même de sa réalisation.
- 54 Le réseau francophone, dans une telle configuration, n'est jamais premier. Il permet un enrichissement identitaire spécifique s'inscrivant dans la pratique d'une langue commune ainsi que dans la reconnaissance d'un ensemble de valeurs. Ce réseau a cependant besoin, pour exister concrètement, de s'inscrire dans un projet pragmatique, qui

doit mobiliser le faire ensemble et donc se tourner vers les sociétés civiles auxquelles s'adressent les autorités institutionnelles.

- 55 Le réseau francophone représente dès lors un espace ouvert, articulé à d'autres réseaux culturels et identitaires avec lesquels il peut être combiné. Les communautés francophones ont l'opportunité de se reconnaître l'une l'autre dans un espace commun qui ne représente que l'une des facettes des identités qui composent chacun de ses membres. Le projet francophone doit donc être considéré selon une géométrie complexe dont le réseau représente l'une des pierres angulaires, l'un des outils de circonvolutions, à travers lequel il devient possible de penser une politique multilatérale.
- 56 En cela, le réseau francophone représente donc bien une opportunité pour les États qui composent son espace et l'instrument d'une modernité politique.

## Conclusion

- 57 Au terme de cette réflexion, il nous est donc apparu que le projet francophone est passé dans un laps de temps assez court, d'une logique politique verticale à une logique horizontale qui permet aux sociétés civiles de collaborer, notamment grâce à la langue française qui se retrouve ainsi au centre d'un partenariat politique reposant sur le multilatéralisme.
- 58 En parallèle, si la Francophonie était, voici encore quelques décennies, essentiellement structurée par une épine dorsale Nord-Sud, elle apparaît aujourd'hui beaucoup plus complexe. On pourrait multiplier les exemples d'initiatives qui traduisent des dynamiques collaboratives Sud-Sud, voire Sud-Nord... les équilibres géographiques sont plus subtils qu'auparavant et des liens plus complexes se tissent aujourd'hui entre des communautés humaines qui apprennent à collaborer de multiples façons.
- 59 C'est sans doute là ce qui peut nous engager à considérer avec un optimisme relatif cette organisation multilatérale, qui souvent, sans parvenir à dépasser dans la négociation politique le carcan des intérêts nationaux, en vient cependant, grâce au projet porté par ses opérateurs à redéfinir l'approche politique collaborative et à ainsi proposer un modèle contemporain et moderne de gouvernance mondiale. Une

telle démarche renouvelle l'approche politique collaborative ainsi que le paradigme du réseau, en l'inscrivant dans la modernité.

- 60 En francophonie, la langue perçue comme outil d'ouverture des sociétés les unes sur les autres permet d'engager une négociation politique et légitime des coopérations, qui à leur tour sont susceptibles de renforcer le cadre qui demain pourra favoriser les nouveaux projets du vivre ensemble.
- 61 Le réseau devient ainsi un outil multilatéral à travers lequel il est possible de penser la responsabilité politique.

## BIBLIOGRAPHIE

---

Coicaud J.-M. (2001), « Réflexions sur les organisations internationales et la légitimité internationale : contraintes, pathologies et perspectives », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 170.

Foucher M. (2011), *La bataille des cartes, Analyse critique des visions du monde*, Paris, François Bourin.

Guespin L., Marcellesi, J.-B. (1986), « Pour la glottopolitique », *Langages*, n° 83, p. 5-31.

Organisation internationale de la Francophonie (2016), « Actes du XVI<sup>e</sup> Sommet. Discours des chefs d'État et de gouvernement - Madagascar », disponible sur : <https://www.francophonie.org/Discours-des-Chefs-d-Etat-et-de-47531.html>, consulté le 04/08/2018.

Pannier A. (2014), *Le projet francophone. De Bucarest (2006) à Québec (2008) : de l'analyse du discours à l'impact stratégique réel*, Thèse de doctorat en sciences du langage, sous la direction de Valérie Spaëth, soutenue le 15/12/2014 à l'université Sorbonne Nouvelle Paris 3.

Reitel B. (2011), « La frontière internationale, objet sémique, processus multidimensionnel, interface signifiant », *WorkingsPapers*, CEPS/INSTEAD, n° 43, p. 18.

Ricœur P. (1983), *Temps et récit*, tome 1, Paris, Le Seuil.

Wallerstein I. (2006), *Comprendre le monde : introduction à l'analyse des systèmes-monde*, Paris, La Découverte.

Wolton D. (dir.) (2004), *Francophonie et mondialisation*, Hermès, n° 40.

## NOTES

---

1 Nous avons consulté les éditions de 1986, 1932, 1835, 1798.

2 La première Charte avait été adoptée en 1997, lors du Sommet d'Hanoï.

## RÉSUMÉS

---

### **Français**

L'article s'attache à analyser les discours politiques prononcés à l'occasion du Sommet d'Antananarivo à Madagascar en 2016, de façon à étudier le caractère polysémique de la notion de réseau francophone.

Il observe tour à tour le réseau comme un biais permettant à certains États d'assujettir le projet francophone à des représentations nationales, une opportunité stratégique pour inscrire le projet dans le multilatéralisme, et une ouverture vers la société civile.

L'article travaille ainsi la polysémie de la notion de réseau francophone pour témoigner de ses ambiguïtés, de ses évolutions, et du projet qu'il s'emploie à fédérer.

### **English**

The article attempts to analyse the political speeches pronounced on the occasion of the Summit of Antananarivo, in Madagascar in 2016, to study the polysemous notion of French speaking network.

It considers alternately the network as a way allowing certain States to subject the French-speaking project to national considerations, a strategic opportunity to design the project in a multilateralism way, and an opening towards the civil society.

The article works the polysemy of the notion of French-speaking network to show of its ambiguities, its evolutions, and the project that is emerging.

## INDEX

---

### **Mots-clés**

réseaux francophones, Francophonie, analyse du discours, modernité du projet francophone

### **Keywords**

French speaking networks, Francophonie, speeches analysis, modernity of the French speaking project

## AUTEUR

---

### **Arnaud Pannier**

Docteur en sciences du langage, membre du DILTEC (université Paris 3), Arnaud Pannier s'intéresse aux évolutions du projet francophone, telles qu'elles peuvent

Le réseau en Francophonie : levier du multilatéralisme ou outil d'influence au service du discours national ?

transparaître dans l'analyse des discours prononcés dans les enceintes politiques de la Francophonie. Attaché de coopération pour le français à Séoul (2011-2015) et depuis septembre 2015 à Rabat, il est spécialiste des dispositifs d'enseignement.